



Brexit ou pas, le problème est ailleurs

Le *Brexit* (pour *British exit*) l'a emporté avec 51,9 % des voix lors du référendum au Royaume-Uni. Pendant des mois, une campagne nauséabonde a été dominée par des réactionnaires nostalgiques de l'empire britannique et des xénophobes en tout genre voulant rendre les travailleurs immigrés responsables de tous les maux.

Surfant sur ces mêmes thèmes, le Premier ministre David Cameron avait fait la promesse d'organiser ce référendum pour voler des voix au parti xénophobe d'extrême droite Ukip, tablant sur le fait que le maintien dans l'UE allait l'emporter... Il en est pour ses frais et a annoncé sa démission, en butte au mécontentement des dirigeants de la grande bourgeoisie anglaise et de la City, surtout préoccupés de conserver intact leur accès au marché européen.

Le grand leurre du repli national...

Au Royaume-Uni, comme ailleurs, la population subit les coupes sombres dans les budgets sociaux et les services publics, l'allongement de l'âge de départ à la retraite à 66 ans, une précarité croissante – qui n'a pas entendu parler des fameux contrats « zéro heure » ? Et le ministre des Finances, George Osborne, s'apprête encore à supprimer des aides sociales pour financer de nouveaux cadeaux fiscaux aux patrons et à la finance.

Mais l'austérité, la précarité et les bas salaires ne sont pas imposés de l'extérieur. Les gouvernements et le patronat britanniques n'ont pas attendu après Bruxelles pour privatiser les chemins de fer, la poste ou instaurer la loi la plus restrictive au droit de grève de toute l'Europe ! Tout comme Valls et Gattaz n'ont pas besoin de Bruxelles pour vouloir imposer la loi Travail.

L'Union européenne est au service des patrons, elle leur ouvre un marché plus vaste et leur sert à mettre les travailleurs en concurrence. Mais elle est surtout dominée par ceux des grandes puissances, France, Allemagne et Royaume-Uni, qui n'ont pas hésité une seconde à écraser la population grecque au nom de la dette. Quand les démagogues comme Marine Le Pen, qui réclament à présent des référendums dans toute l'Europe, prônent un retour à une prétendue « *souveraineté nationale* », c'est pour camoufler la responsabilité du patronat, et notamment du patronat français, dans les attaques contre les travailleurs. Mais ces derniers n'ont rien à gagner dans un tel repli.

Travailleurs sans frontières, unissons-nous !

Les gouvernements et patrons européens ont construit une Union Européenne à leur image, réactionnaire, anti-ouvrière, xénophobe, au point de dégoûter certains de l'idée même d'Europe unie. Cette "Europe" qu'ils ont construite est celle des capitalistes, des banquiers et des financiers qui défendent leurs intérêts égoïstes contre les peuples.

Pourtant, la solidarité par-delà les frontières ne peut que renforcer le camp des travailleurs contre les sales coups du patronat d'ici et d'ailleurs. Les travailleurs qui se battent ici en France contre la loi Travail, mais également en Belgique contre une loi semblable, en Angleterre contre les coupes budgétaires dans les hôpitaux, au Portugal chez les dockers, en Roumanie et en Turquie chez les ouvriers de Renault ont tous les mêmes intérêts, parce qu'ils sont tous victimes d'un même système capitaliste, quel que soit leur nationalité.

Alors oui, il nous faut construire une Europe des travailleurs. Et celle-ci ne viendra ni des référendums, ni des élections, mais de l'unification de nos luttes communes.

Canard Enchaîné – 29/06/16



Toujours Debout contre la loi Travail

Le 14 juin nous étions plusieurs centaines de milliers de manifestants à Paris et en régions. Le gouvernement a aussitôt répondu en aggravant la répression, allant même jusqu'à vouloir interdire la manifestation parisienne du 23 juin. Et le 23 et 28 juin, de nouveau des centaines de milliers de personnes dans la rue. Depuis quatre mois, le gouvernement et les médias ne cessent de répéter que cette mobilisation s'essouffle, qu'elle est minoritaire alors qu'elle se renouvelle sans cesse et que la loi est toujours majoritairement rejetée par la population.

Le chemin est encore long avant l'adoption de la loi par le Parlement. Et une loi peut se défaire si nous continuons à nous mobiliser encore plus massivement pour obtenir son retrait.

Délit de solidarité : des sanctions inadmissibles !

Un jeune lycéen, suivi par le Conseil Départemental au centre éducatif de formation professionnelle du Vieux Collège de Magnac Laval, se retrouvait à la rue le jour de ses 18 ans. Situation scandaleuse que des membres du personnel du Vieux Collège sont allés dénoncer le 13 avril au Conseil Départemental. Initiative salubre puisqu'une solution d'hébergement d'urgence a été momentanément trouvée dans l'heure qui a suivi.

Mais initiative pas du goût des responsables du Département subventionnant le Vieux Collège, pas plus que de la Direction de l'établissement. Elle vient de sanctionner des participants à ce rassemblement de protestation : 5 salariés ont reçu un avertissement, un autre 3 jours de mise à pied et un militant syndical est licencié pour avoir « porté atteinte à l'image de l'association » !

Les institutions peuvent décider impunément de jeter un jeune de 18 ans à la rue et sanctionner ceux que cette situation révolte à juste titre. Nous ne devons pas laisser passer cette ignominie ! Une pétition circule et le soutien s'organise, soyons nombreux à réagir !

Entreprises : l'argent n'a pas d'odeur !

Le groupe Lafarge, numéro un mondial du ciment, a fait fonctionner une cimenterie en plein territoire syrien contrôlé par Daech, entre 2013 et 2014. Qui dit production, dit accords financiers avec Daech pour obtenir les matières premières et les carburants pour faire tourner l'usine. Cela fait évidemment mauvais effet alors que Daech est montré du doigt comme un régime des plus barbares de la planète...

Pour faire du business, tout est bon. Combien d'entreprises s'accommodent de dictatures sanglantes ou les financent ?

Hollande prétend mettre hors d'état de nuire ceux qui soutiennent les « terroristes ». En attendant, le patron de Lafarge court toujours.

Hôpitaux : l'austérité se poursuit !

Le gouvernement poursuit sa politique de destruction du service public de santé. Il contraint les hôpitaux à constituer les GHT (Groupement Hospitalier de Territoire). En ligne de mire, une réduction des effectifs et une mobilité accrue du personnel. Le gouvernement table déjà avec cette « réforme » sur la suppression de 16 000 lits en France soit 22 000 suppression de postes. En Haute-Vienne, 300 postes sont dans le collimateur dont plus d'une centaine au CHU de Limoges.

Ce sont naturellement les centres hospitaliers publics de proximité qui seront le plus touchés, réduisant encore plus l'accès aux soins pour tous et une manne financière supplémentaire pour les centres privés qui absorberont ces nouvelles défections de l'hôpital public!

Oui, l'hôpital est bien malade, bien atteint par le virus du profit. Le remède ne pourra venir que de la mobilisation du personnel des établissements, publics comme privés, et des usagers.

Notre-Dame-de-Vinci, priez pour les profits !

Dimanche 26 juin, a eu lieu, en Loire Atlantique, un référendum sur la construction ou non d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes. On y a fait voter pêle-mêle les paysans qui vont être expropriés, les habitants de la zone qui vont en avoir les nuisances, et ceux d'un peu plus loin à qui on a fait miroiter des emplois... qu'ils n'auront pas. De façon à ce que le gouvernement ait son oui. Avant le « référendum », le gouvernement faisait savoir que ce n'était qu'une consultation sans valeur. Après la courte « Victoire du oui » (les habitants de Nantes ont voté à 50-50), en bon faux-cul, le gouvernement a décidé de construire l'aéroport de son ami Vinci.

Jamais les gouvernements ne viendront à bout de la détermination d'une résistance qui dure depuis 40 ans ! Les opposants n'ont pas attendu qu'on daigne les consulter pour ouvrir les dossiers et révéler la réalité de ce projet. Ils ne s'arrêteront pas à cette parodie de démocratie. Un rassemblement est prévu à NDDL les 9 et 10 juillet. A Notre-Dame-des-Landes comme ailleurs, on ne lâche rien !

Austérité partout, justice nulle part !

Les difficultés de fonctionnement du tribunal de Bobigny ont atteint un tel point qu'il a décidé « *des priorités dans le traitement du stock* ». Derrière cette formule, il faut comprendre que ne seront traités prioritairement que les dossiers pouvant entraîner des peines de prisons fermes, les autres pouvant être renvoyés jusqu'en 2018.

Les locataires en demande d'un sursis d'expulsion, les femmes violentées par leur mari et les quelque 10 000 familles qui souhaitent un rendez-vous pour un divorce ou une pension alimentaire pourront attendre !